

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

COTECH N°16

14 MAI 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION Mme Régine Bréhier (Présidente du COTECH)

01.

PRÉSENTATION DU PROJET LNMP
RAPPEL DU CONTEXTE

02.

DOSSIER DUP
PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

03.

BESOINS FINANCIERS ETUDES

04.

FONCIER

05.

COFIL

06.

SITES INTERNET

CONCLUSION Mme Régine Bréhier (Présidente du COTECH)

1. PRÉSENTATION DU PROJET LNMP ET RAPPEL DU CONTEXTE

INTRODUCTION : LE PROJET LNMP

+ Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan :

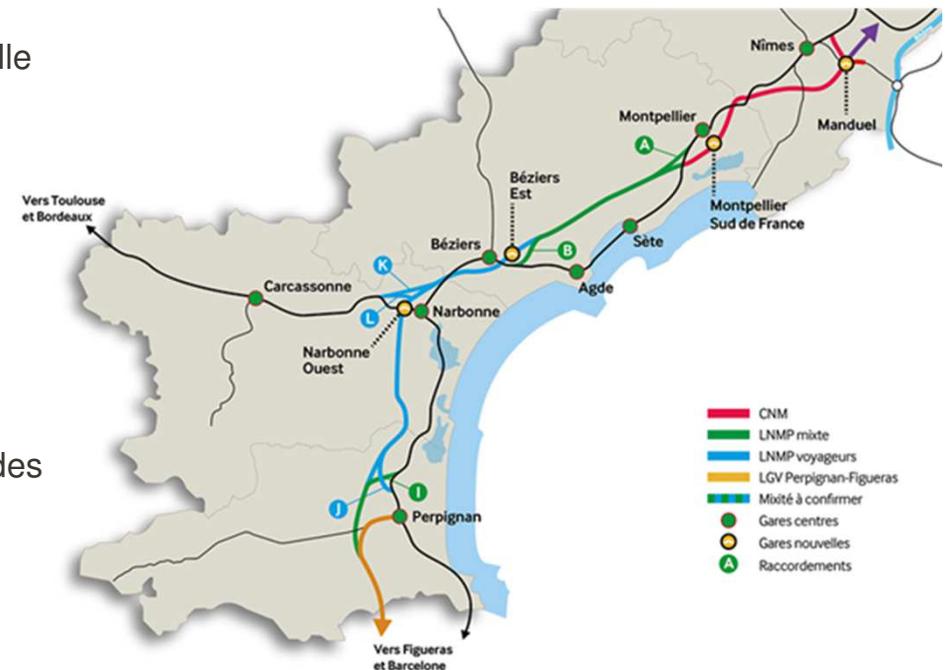
- 150 km ligne nouvelle, 30 km de raccordements
- **Phase 1** : LGV mixte de Montpellier à Béziers sans gare nouvelle
- **Phase 2** :
 - LGV dédiée voyageur de Béziers à Rivesaltes avec 2 gares nouvelles (Béziers et Narbonne)
 - LGV mixte de Rivesaltes à Toulouges

+ Dates clés

- **Débat Public** : mars à juillet 2009
- **DM n°1 - 14/11/2011** : validation ZPP
- **DM n°2 - 15/12/2013** : validation des modalités de desserte et des sections mixtes
- **DM n°3 - 29/01/2016** : validation du tracé et des sites d'implantation des gares nouvelles
- **DM n°4 - 01/02/2017** : acte le phasage de la ligne nouvelle
- **Arrêtés préfectoraux nouveau PIG** : 30/01/2019

+ Coûts

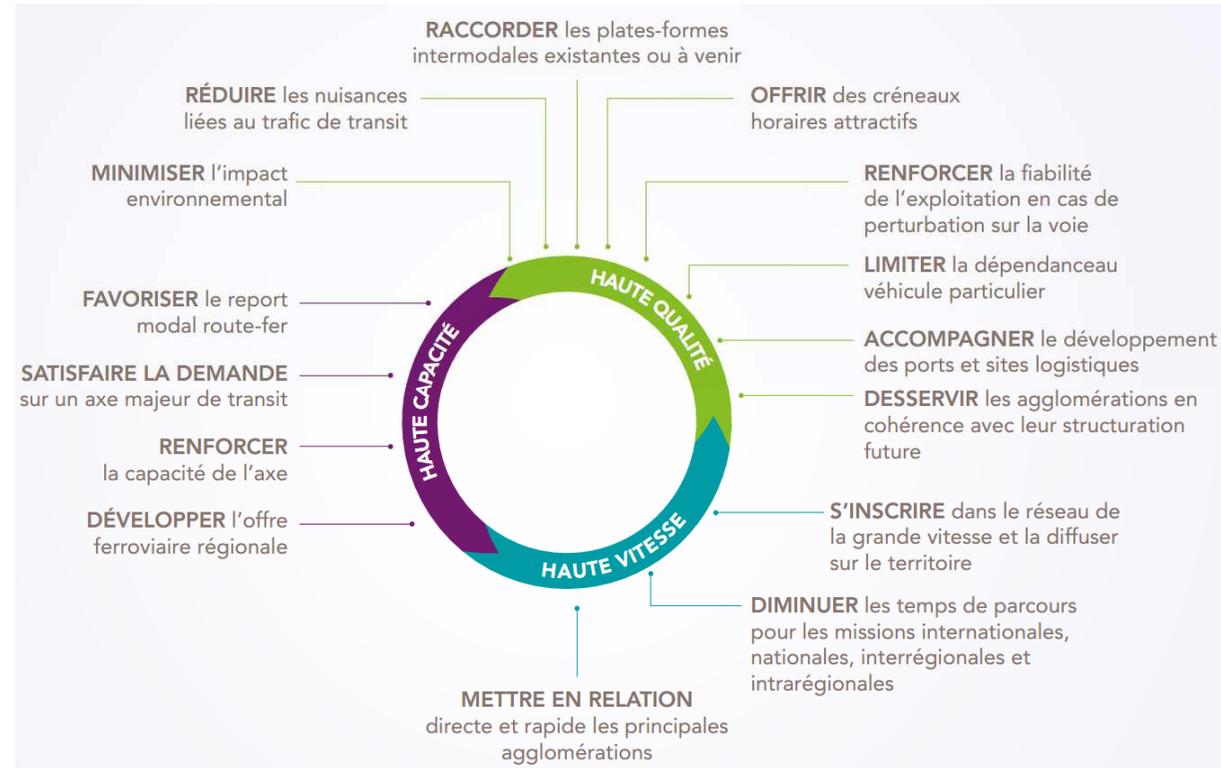
- **Projet complet** : **5,56 Md€ (CE 07/2014)**
- **Phase 1** : **1,855 Md€ (CE 07/2014)**



LES OBJECTIFS DE LA LNMP

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24/12/2019 :

- + **CREER** les conditions d'une croissance de l'offre régionale
- + **PERMETTRE** de créer un service à haute fréquence le long de l'arc littoral
- + **ASSURER** la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne
- + **CRÉER** les conditions d'un report modal des flux internationaux



- + Montpellier-Béziers : Engagement des travaux à horizon de 10 ans
- + Béziers-Perpignan : Engagement des travaux à échéance de 20 ans

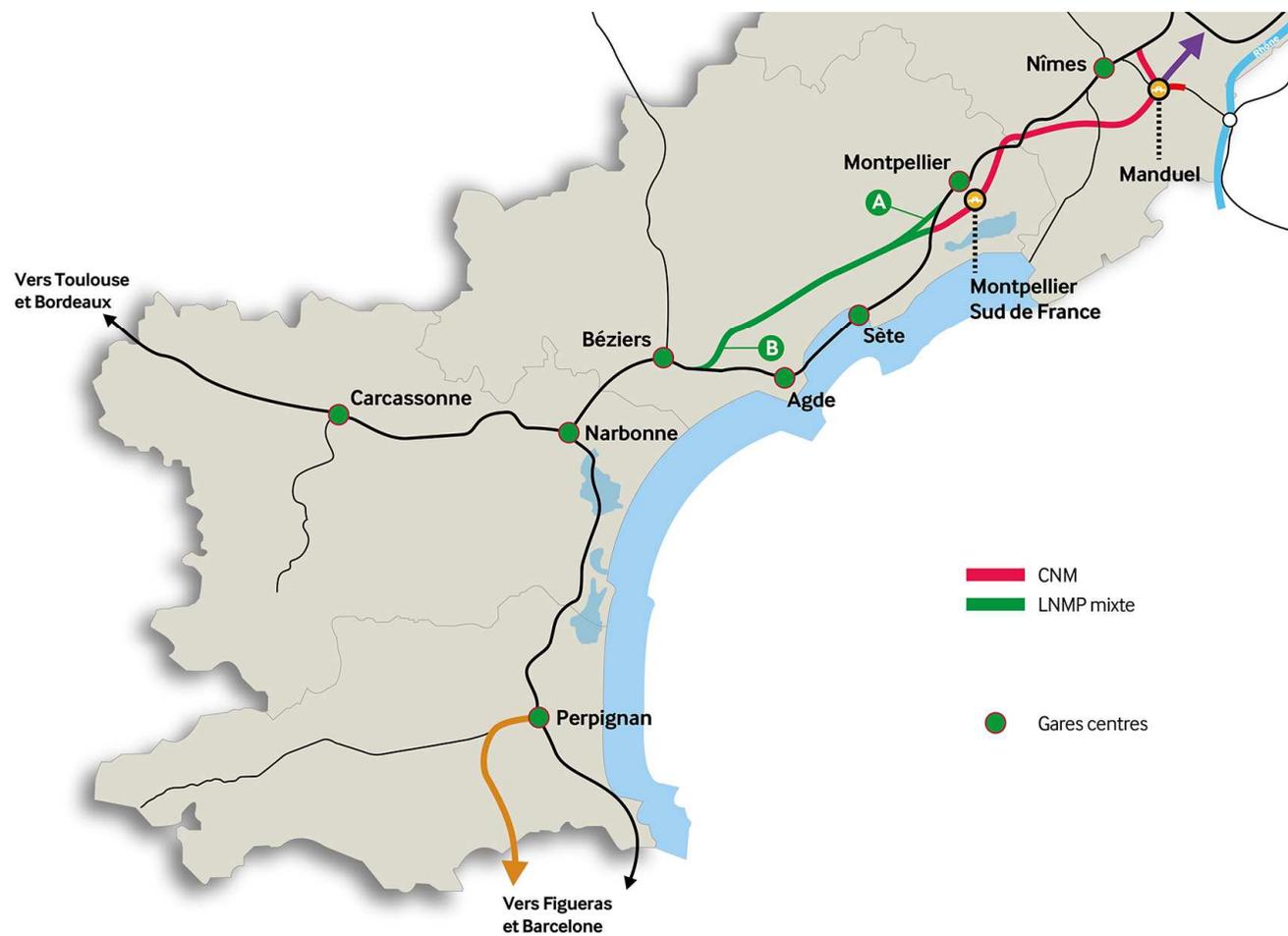


Les travaux seront poursuivis avec les collectivités locales afin de préciser les conditions dans lesquelles la mise en place de ressources dédiées permettrait d'anticiper le calendrier de réalisation de la ligne Montpellier – Perpignan.

LE PROJET COMPLET

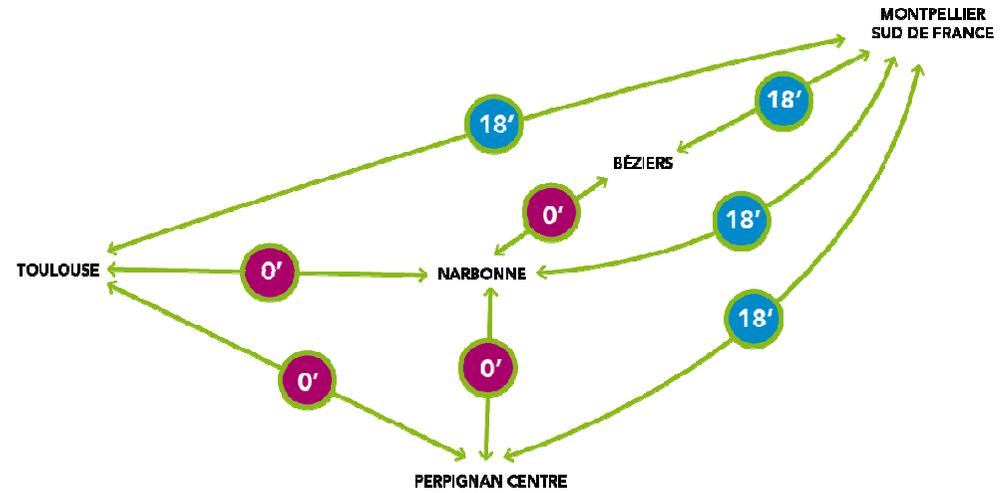


1ÈRE PHASE ENTRE MONTPELLIER ET BÉZIERS

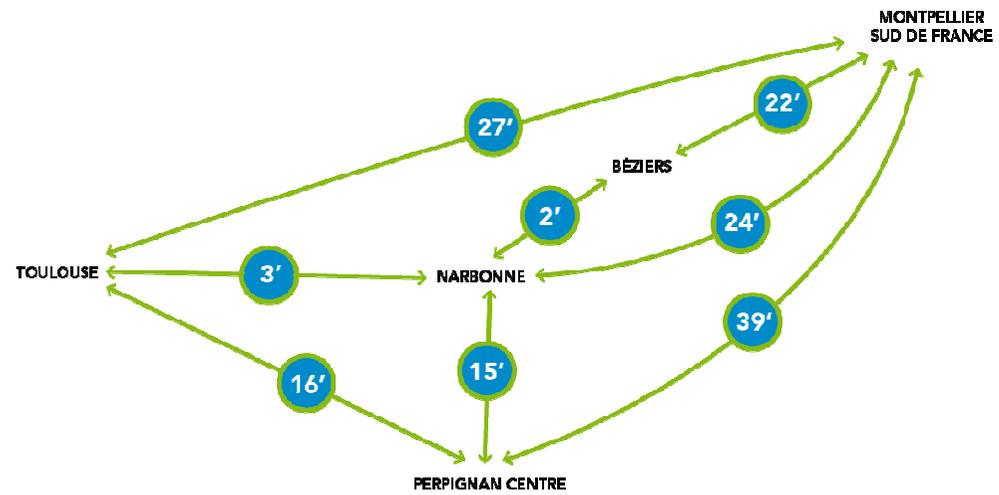


LNMP : GAINS DE TEMPS

PHASE 1



PHASE 2



RAPPEL DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE (ÉTUDES 2015)

- + Améliore les liaisons entre les principales aires urbaines d'Occitanie (2,6 M hab.) et du sud-ouest européen (Lyon-Marseille-Montpellier-Toulouse-Barcelone)
 - +3% de trafic voyageur grâce à la première phase
- + Favorise le report modal fret (4,4 M PL en 2010 au droit de Montpellier, dont 47% internationaux)
 - + 13% de trafic fret ferroviaire grâce à la première phase (environ 500 PL/j reportés de la route)

€ 2 012	LNMP Phase 1  Montpellier-Béziers	LNMP Phasé 3 phases	LNMP complet
VAN-SE (M€)	2 544	8 905	8 501
VAN /€ investi	0,81	1,25	0,9
VAN /€ public dépensé	1,2	3,13	1,77

 *Scénario limité au projet Montpellier-Béziers – la suite n'est pas réalisée*

- + Les 3 options de projet étudiées en 2015 présentent **un bilan pour la collectivité très positif** compris entre 2.5 milliards € et 8.9 milliards €.
- + Ces diverses options de projet sont donc créatrices de valeur pour la collectivité

ORIENTATIONS RÉCENTES : 2017- 2020

- + **Mobilisation LGV Occitanie Oui** – Octobre 2017
- + **Rapport du Conseil d’Orientation des Infrastructures** rapport DURON (30 janvier 2018) : LNMP retenue dans les priorités d’investissements
- + Arrêtés préfectoraux de **Projet d’Intérêt Général (PIG)** le 30 janvier 2019
- + **Loi d’Orientation des Mobilités** (24 décembre 2019) : s’inscrit dans les préconisations du COI, confirme la priorité du projet, et prévoit l’engagement des travaux de la section Montpellier-Béziers à l’horizon 10 ans
- + **Volonté des partenaires de relancer le projet** confirmée par les courriers de la DGITM (12/02/20) et du Préfet de Région (31/03/2020) : réunion d'un COPIL et établissement d'une convention financière pour les études et procédures préalables à l’enquête d’utilité publique

FINANCEMENT DU PROJET

- + **REX Poitier-Limoges / REX GPSO** : afin d'assurer la bonne information du public, le dossier soumis à l'enquête d'utilité publique doit contenir des informations précises relatives au mode de financement et à la répartition envisagée pour le projet à la date de l'enquête publique

- + **Options de financement du projet** :
 - **Financement « classique »** : financement par l'Etat et les collectivités territoriales pour lequel la participation de chaque partenaire est définie au travers d'une convention de financement

 - **Création d'une société de financement** :

L'article 4 de la LOM précise les modalités de création **d'établissements publics locaux de financement des projets d'infrastructure de transport terrestre** (société de financement), les ressources de ces établissements comprenant des ressources fiscales créées à cet effet :

 - La création doit intervenir par ordonnance dans un délai de 24 mois à compter de la promulgation de la loi ;
 - Trois conditions posées par la loi:
 - ✓ Une décision de l'autorité administrative d'engager l'enquête publique ;
 - ✓ Une contre-expertise à l'évaluation socio-économique (réalisée par le Secrétariat Général pour l'Investissement - SGPI) ;
 - ✓ Un plan de financement, approuvé par l'Etat et les collectivités territoriales qui financent ces projets

2. DOSSIER DUP ET PREPARATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

SITUATION ACTUELLE

- + Un **projet confirmé dans les priorités nationales** (Loi d'Orientation des Mobilités)
- + Un projet avec un niveau d'étude « **Avant Projet Sommaire +** » et un **programme technique stabilisé, co-construit en concertation avec le territoire**
- + Des **fonctionnalités confirmées par décisions ministérielles** : grande vitesse, mixité, desserte

Prochaines étapes d'ici l'enquête d'utilité publique :

- + **Saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** car le délai séparant la clôture du débat public du lancement de l'enquête publique est dépassé (5 ans - art. L.121-12 du Code de l'environnement)
- + **Conventions de financement des études et procédures**
- + **Mise à jour du dossier d'enquête d'utilité publique** et préparation des phases de saisines préalables à l'enquête publique (Ae-CGEDD, SGPI, ...)
- + **Décisions ministérielles** à venir : DM n°5 post COPIL et DM n°6 avant le lancement de la procédure d'enquête d'utilité publique
- + **Protocole d'intention de Financement** à insérer dans le dossier avant les phases de saisines de l'Ae-CGEDD et du SGPI

REPRISE DU DOSSIER D'ENQUETE D'UTILITÉ PUBLIQUE

+ Rappels

- **Dossier DEUP sur le projet complet** remis aux services de l'Etat en mai 2016
- Suite à la DM n°4 du 01/02/17, **nouveau dossier DEUP sur le projet phasé** remis aux services de l'Etat **le 30 aout 2017**
 - ▶ Périmètre de la DUP : 1^{ère} phase Montpellier – Béziers
 - ▶ Périmètre de l'étude d'impact : totalité du projet entre Montpellier et Perpignan selon l'art. L.123-2 (code environnement)
 - Échelle d'étude micro sur la 1^{ère} section Montpellier-Béziers
 - Echelle d'étude macro pour la section Béziers-Perpignan-Toulouges

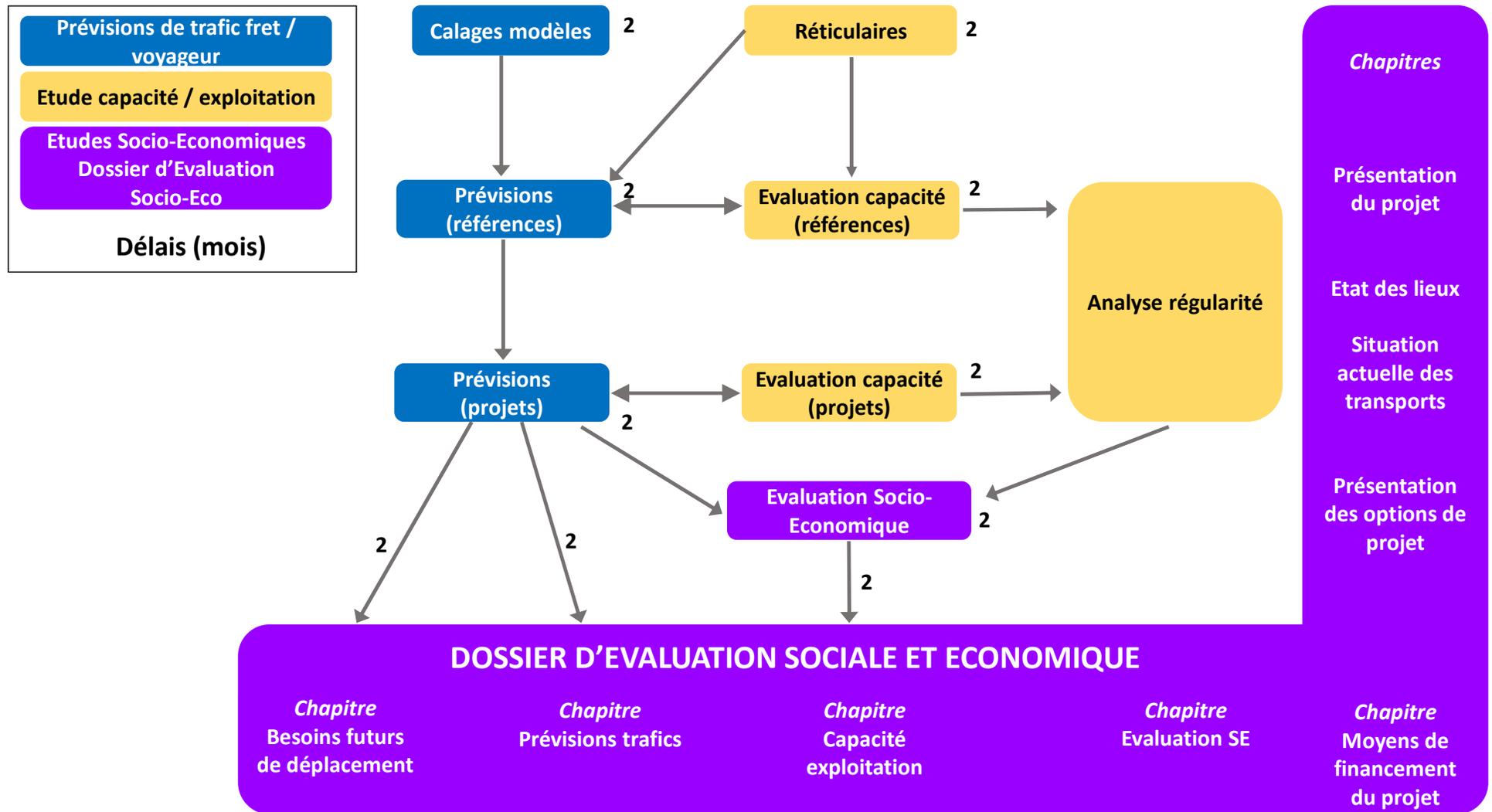
+ Objectif de la reprise du DEUP : sécurisation de la DUP

- Respect de la réglementation en vigueur : art. R.122-5 du code de l'environnement : l'étude d'impact environnementale doit comprendre : « *une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement (...)* »
- **REX Autorité Environnementale**
 - ▶ Privilégier des données de biodiversité de moins de 5 ans (état initial de l'environnement LNMP constitué entre 2011 et 2015)
 - ▶ Renforcer les analyses relatives aux effets cumulés avec les autres projets,
- **Jurisprudence ferroviaire et annulation de la DUP Poitiers Limoges** : insuffisance de l'évaluation économique et sociale qui a nui à la l'information du public,
- Protocole d'intention de financement à signer entre les partenaires avant les saisines de l'Ae et du SGPI
- Adaptation du dossier au regard des décisions nationales et régionales récentes : PIG, LOM, Stratégie Nationale Bas Carbone, évolution des documents de planification territoriale et d'urbanismes (SCOT, PLUi...), évolutions des données de trafics
- Compléments pour tenir compte des évolutions réglementaires et des attentes des services instructeurs (Ae, SGPI)

ETAT DES LIEUX DES DONNÉES DE L'ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Thématique	Hypothèses du dossier d'Evaluation Socio-Economique	Actualisations Possibles
Prévisions de trafics voyageurs	<p>Année de base : 2008 (aérien, routier), 2013 (fer)</p> <p>Offre régionale : ambition du Conseil Régional Languedoc-Roussillon 2011</p> <p>Offre Grande ligne : Non prise en compte co-voiturage, bus interurbains, TGV low cost</p> <p>Offre Intercités : prise en compte matériel TGV, offre de 5 Aller/Retour en projet contre 8 Aller/Retour au Service Annuel (SA) 2020</p>	<p>Construction et calage d'un modèle de prévisions de trafics</p> <p>Réalisation de prévisions en situations de référence (sans projet)</p> <p>Réalisation de prévisions en situations de projet</p> <p>=> <i>Démarche itérative avec étude capacité</i></p>
Prévisions de trafics fret	<p>Année de base : 2010 (flux internationaux), 2011 (nationaux)</p> <p>Prise en compte Ecotaxe</p>	<p>Construction et calage d'un modèle de prévisions de trafics</p> <p>Réalisation de prévisions en situations de référence (sans projet) – itératif avec étude capacité</p> <p>Réalisation de prévisions en situations de projet</p> <p>=> <i>Démarche itérative avec étude capacité</i></p>
Capacité-Exploitation	<p>Attaches horaires : 2014</p>	<p>Elaboration des réticulaires réf et projet (tps de parcours)</p> <p>Analyse capacité des situations de référence et de projet (exploitabilité du doublet de ligne à divers horizons).</p>
Evaluation socio-économique	<p>Instruction dite « Royal » du 16 juin 2014, version d'octobre 2014.</p> <p>Principales évolutions (version mai 2019) : hypothèses démographiques et macro-économiques, évolution du parc Véhicules Particuliers / Poids Lourds électrique et des externalités (CO2, pollution atmosphérique)...</p>	<p>Elaboration du tableur d'évaluation</p> <p>Réalisation de l'évaluation socio-économique</p> <p>Mise à jour du Dossier d'Evaluation Socio-Economique</p>

ETAPES DE LA MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE



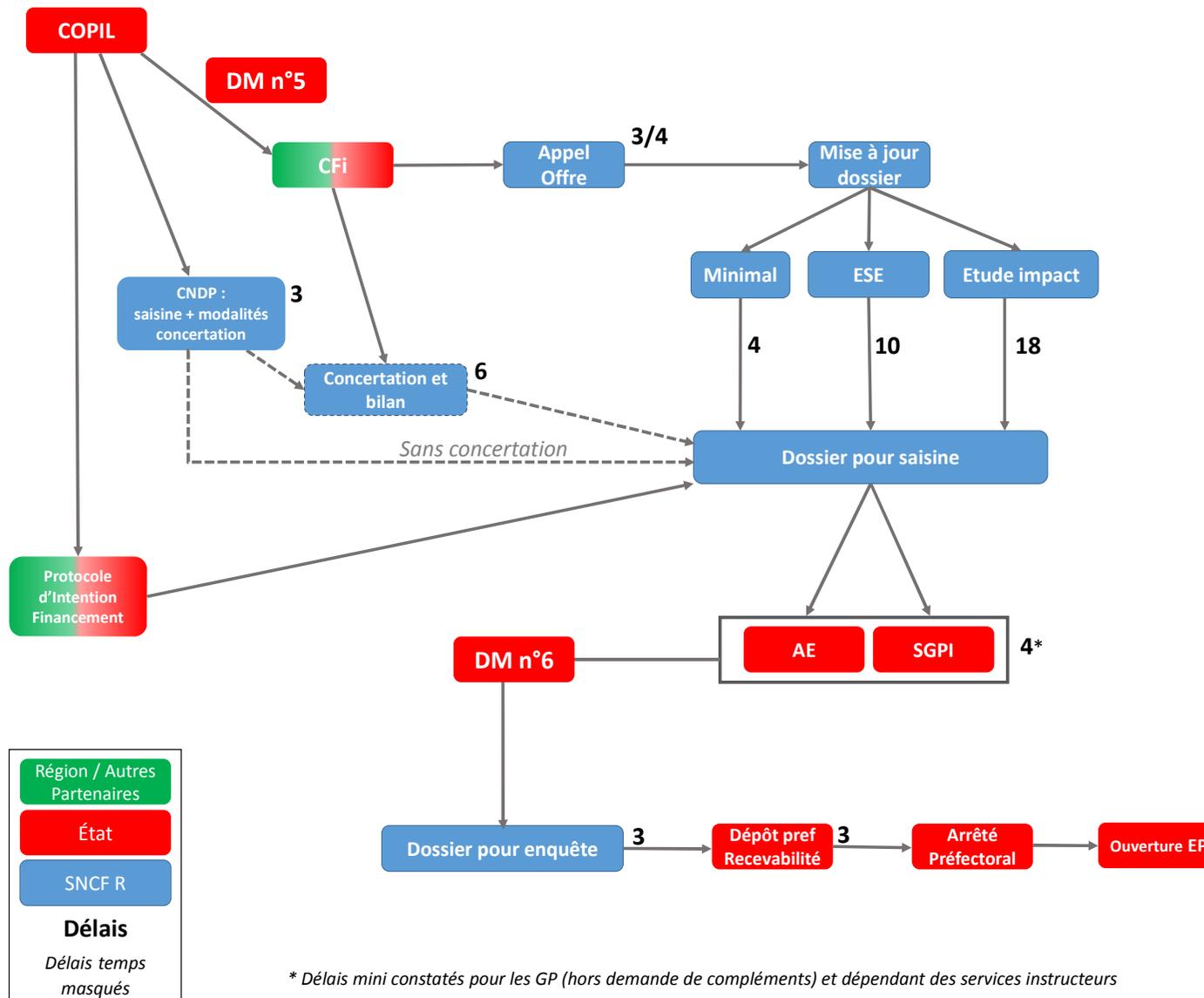
ETAT DES LIEUX DES DONNÉES DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Thématique	Date	Justification de l'actualisation	Délais d'actualisation (hors Appel d'Offre)
Inventaires Faune Flore Habitats	2011-2012	Evolution naturelle de la biodiversité (pression urbaine, incendies, inondations...)	Etude spécifique de 12 mois (cycle biologie complet)
Foncier agricole	2012	Estimation de la valeur des terrains par France Domaine , évolution depuis 2012	Etude spécifique ≈ 3 mois
Risques SEVESO et éoliens	2012	Eventuelle modification de PPRT depuis 2017 + forte probabilité de nouveaux parcs éoliens	Etude spécifique ≈ 6 mois
Archéologie	2012	Eventuelles nouvelles fouilles liées aux chantiers récents type A709	<i>Mise à jour bibliographique, dans le scope de la MOE générale</i>
Paysage et patrimoine	2012	Eventuelles nouvelles données récentes (Atlas de paysages, mise à jour des documents de planification territoriale type SCOT / PLUi)	<i>Mise à jour bibliographique, dans le scope de la MOE générale</i>
Acoustique	2012 (état initial) 2014 (impacts et mesures)	Probable modification de l'ambiance sonore initiale du fait de l'évolution de l'urbanisation / trafic routier & ferroviaire	Etude spécifique ≈ 6 à 8 mois

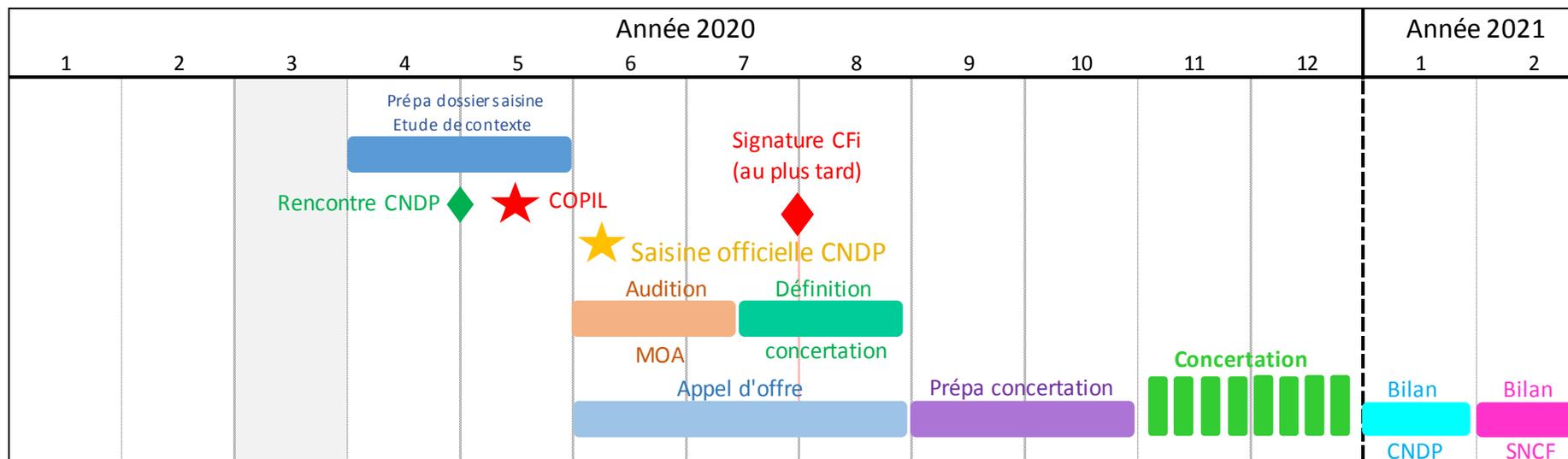
ETAT DES LIEUX DES DONNÉES DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Thématique	Date	Justification de l'actualisation	Délai d'actualisation (hors Appel d'Offre)
Zones humides	2013-2014	Évolution de l'occupation du sol et modification de la méthodologie nationale de définition des zones humides	Etude spécifique ≈ 8 mois
Activités de chasse et de pêche	2013-2014	Evolution des activités / acteurs locaux importants (fédérations)	Etude spécifique ≈ 4 à 6 mois
Milieux aquatiques, hydrologie, hydraulique	2014	Mise à jour des données de planification de la ressource en eau (SDAGE, SAGE, PPRI...) Vérification des modélisations hydrauliques	<i>Mise à jour bibliographique, dans le scope de la MOE générale</i>
Géologie, géotechnique, hydrogéologie	2014-2015	Eventuelles données hydrogéologiques récentes (qualité, usages, débits...)	<i>Mise à jour bibliographique, dans le scope de la MOE générale</i>
Agriculture et viticulture	2014-2015	Evolution du contexte agricole et viticole depuis 2015	Etude spécifique ≈ 6 à 8 mois
Sylviculture et risques incendies	2015	Evolution du contexte sylvicole depuis 2015	Etude spécifique ≈ 6 à 8 mois

ETAPES MENANT A L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE



COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC ET CONCERTATION

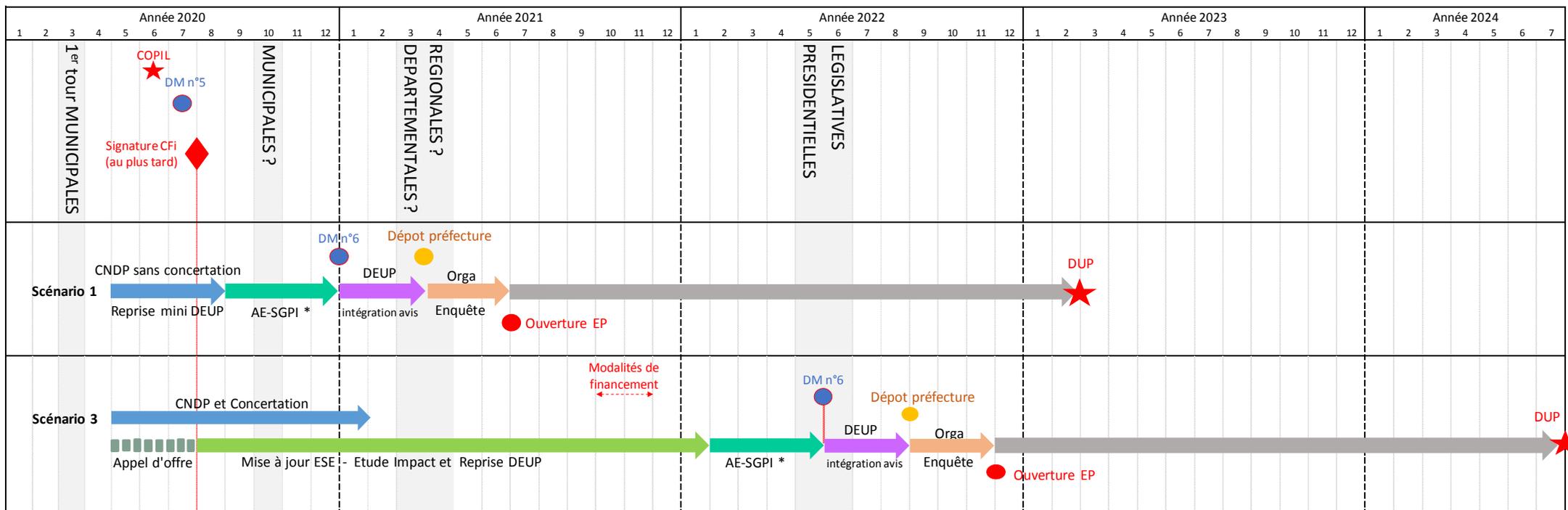


- Saisine de la CNDP par courrier du Président de SNCF Réseau
- Auditions en séance CNDP le 1er mercredi de chaque mois : envisagée le **1er juillet 2020**
- Définition des modalités de concertation par la CNDP
- Durée de la phase de concertation fixée par la CNDP

+ Dispositif envisagé de participation du public d'ici l'enquête publique

- Dispositif digital : registre numérique, questionnaire sur le site internet, réseaux sociaux ...
- Débats mobiles sur les lieux de vie : gares, marchés...
- Réunions publiques,
- Ateliers-visites de terrain,
- Rencontres vis-à-vis de publics spécifiques : agriculteurs, salariés d'entreprises situées à proximité du tracé ...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'OBTENTION DE LA DUP



Pour l'ensemble des scénarios : respect du programme défini dans les décisions ministérielles

* Délais mini constatés pour les grands projets (hors demande de compléments) et dépendant des services instructeurs

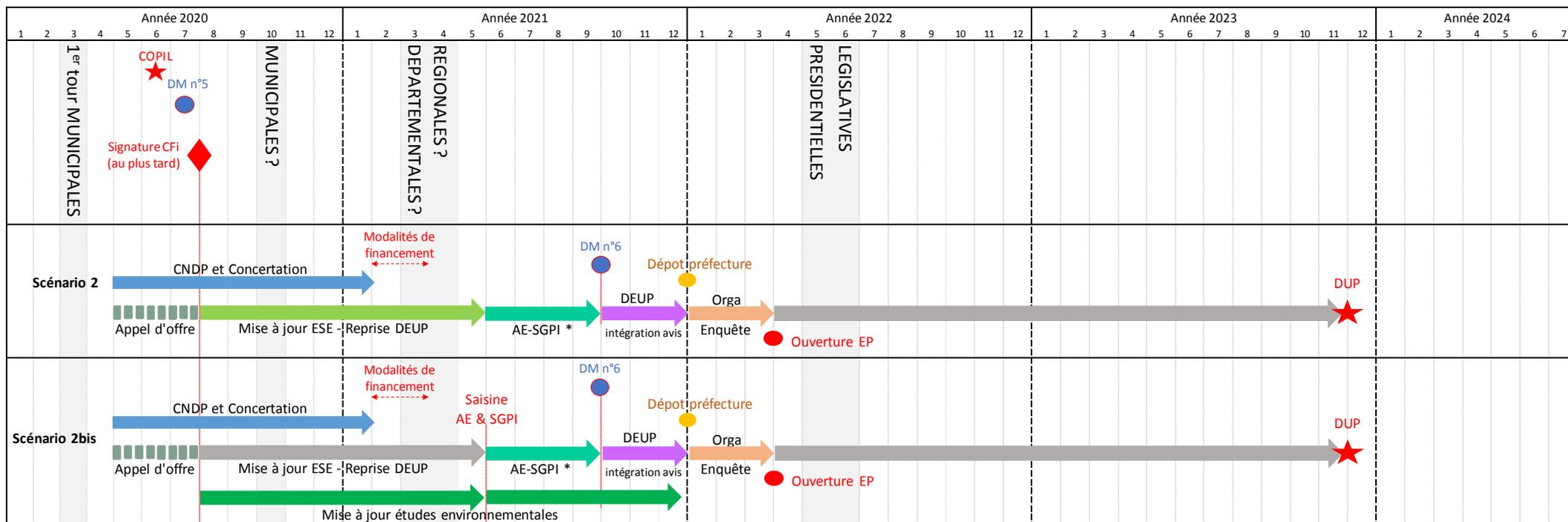
Scénario 1 :

- Sans concertation
- Sans remise à jour des études environnementales et socio-économiques

Scénario 3 :

- Avec concertation
- Reprise complète des études environnementales et socio-économiques

OPTIMISATIONS



Pour l'ensemble des scénarios : respect du programme défini dans les décisions ministérielles

* Délais mini constatés pour les grands projets (hors demande de compléments) et dépendant des services instructeurs

Scénario 2 :

- Avec concertation
- Reprise des études socio-économiques (dont étude de desserte et trafic)
- Reprise « partielle » des études environnementales (en temps masqué des études socio-économiques)

Scénario 2 bis :

- Avec concertation
- Saisine anticipée de l'Ae
- Reprise complète des études environnementales et socio-économiques

ANALYSE DE RISQUES

Risques	Avis Autorité Environnementale	Evaluation socioéconomique	Issue Contentieux DUP	Financement des études : 10 M€	Respect LOM démarrage tvx < 2030	Date limite pour accord protocole d'intention de financement	Date prévisionnelle Enquête Publique
Scénario 1						09/2020	07/2021
Scénario 2						fév – mars 2021	04/2022
Scénario 2 bis						fév – mars 2021	04/2022
Scénario 3						oct – nov 2021	12/2022

3. BESOINS FINANCIERS ETUDES

POINT BUDGETAIRE ETUDES

+ Protocole cadre 2011 : estimation coût total jusqu'à l'« *Enquête publique* » pour DUP

42 M€

+ CFI étude n°1 (01/2012) : 17,30 M€ SOLDÉE

+ CFI étude n°2 (03/2012) : 15,05 M€ SOLDÉE

+ CFI étude n°3 et 4 à signer : 10 M€ (3,33 M€ + 6,66 M€)

CONVENTION D'ETUDE N°3

+ Etudes spécifiques

- **Biodiversité :**
 - Inventaires Faune Flore Habitat
 - Zones Humides
 - Milieux aquatiques
 - Continuités Ecologiques
- **Études liées à l'évaluation socio-économique :**
 - Trafic fret, voyageur
 - Capacité et exploitation
 - Evaluation socio-économique
 - Contre-expertise SGPI

+ **Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)** pour les études de la présente convention

+ **CNDP et concertation associée à cette saisine (hors Enquête Publique)**

+ **Maitrise d'Ouvrage (MOA) sur l'année 2020**

CONVENTION D'ETUDE N°4

Convention de 6,66 M€ à prévoir au plus tôt

- ▶ Objectif de présentation de la CFI à la **Commission Permanente Région** du 26 juin 2020

+ **Maitrise d'Œuvre (MOE) pour la reprise du DEUP – à engager dès septembre 2020**

+ **Etudes spécifiques restantes**

- Agriculture et viticulture
- Foncier Agricole (Estimation Sommaire et Globale – France Domaine)
- Activités de chasse et de pêche
- Sylviculture et risque incendie
- Risques industriels et éoliens
- Changement climatique
- Hydrologie, hydraulique

+ **Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour les études de cette convention**

+ **Enquête Publique**

+ **Maitrise d'Ouvrage (MOA) jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique**

4. FONCIER

POINT BUDGETAIRE FONCIER

+ CFI foncier n°1 et 2 :	23,81	M€
+ CFI foncier n°3 (12/2019) :	5	M€
+ CFI foncier n°4 (à signer en 2021) :	5	M€

SUIVI DE L'ACTIVITÉ FONCIÈRE AU 31 MARS 2020

ETAT DES ACQUISITIONS RÉALISÉES DEPUIS 1995 (ACTES DÉPENSÉS)

Départements	Nombre de propriétés acquises	Surface acquise (ha)	Nombre de bâtis
11	5	7,1	0
34	99	141,8	31
66	3	115,5	3
TOTAL	107	264,4	34

SUIVI DE L'ACTIVITÉ FONCIÈRE AU 31 MARS 2020

ETAT DES ACQUISITIONS EN COURS

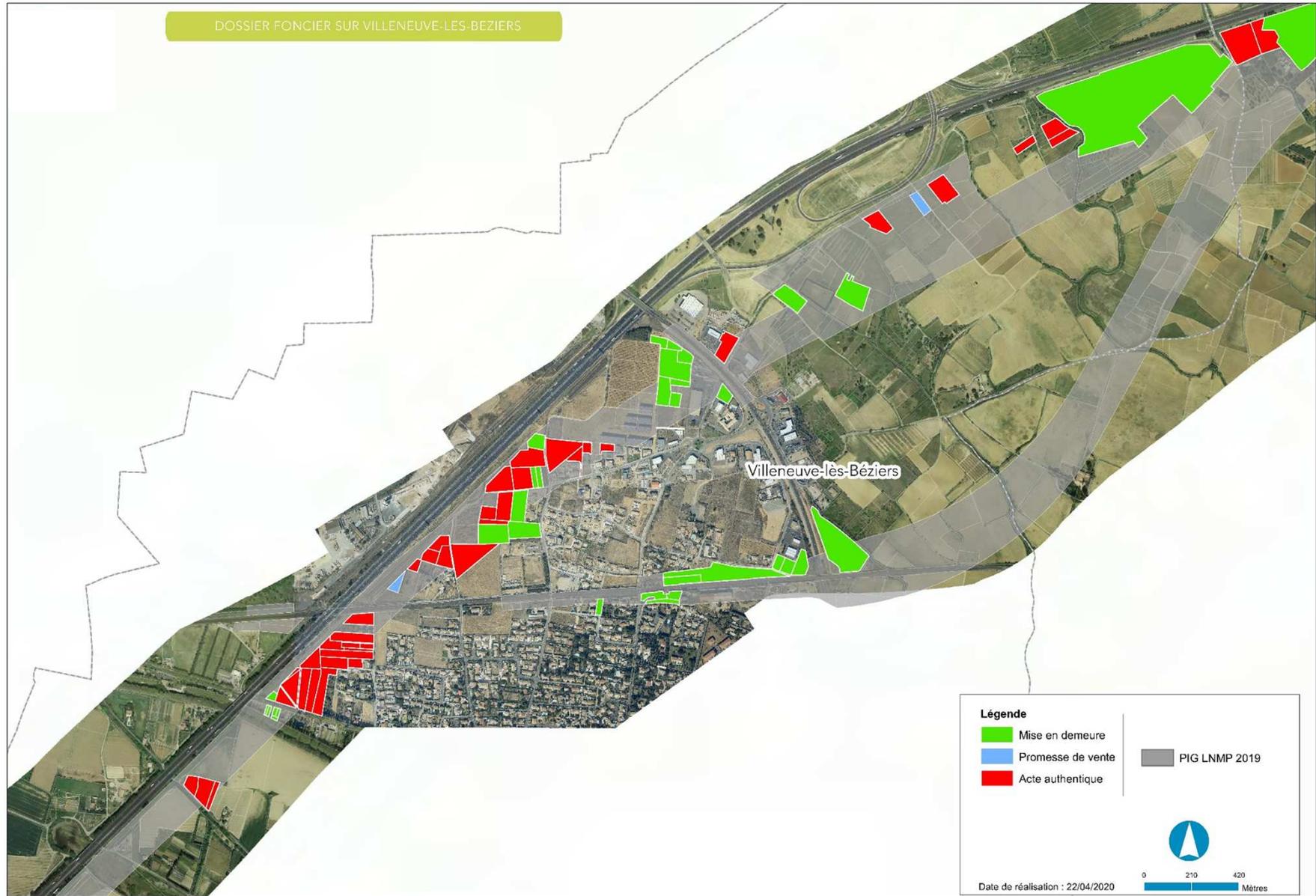
(promesses de vente engagées)

Dpt	Promesse de vente en cours	Surface en (ha)	Nb de bâtis
11	0	0	0
34	4	1,3	1
66	0	0	0
TOTAL	4	1,3	1

ETAT DES MISES EN DEMEURE REÇUES

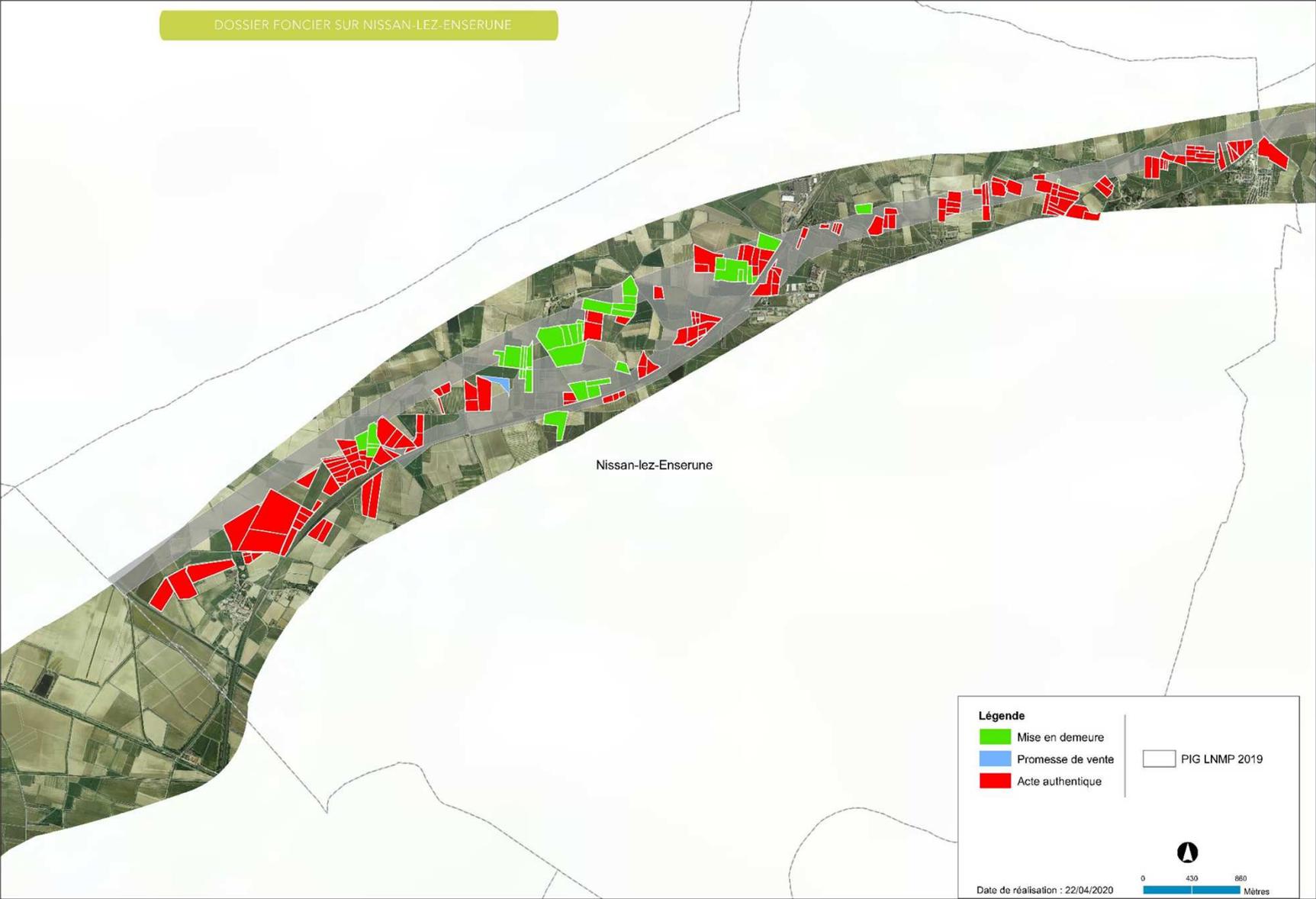
(prévisionnel à engager)

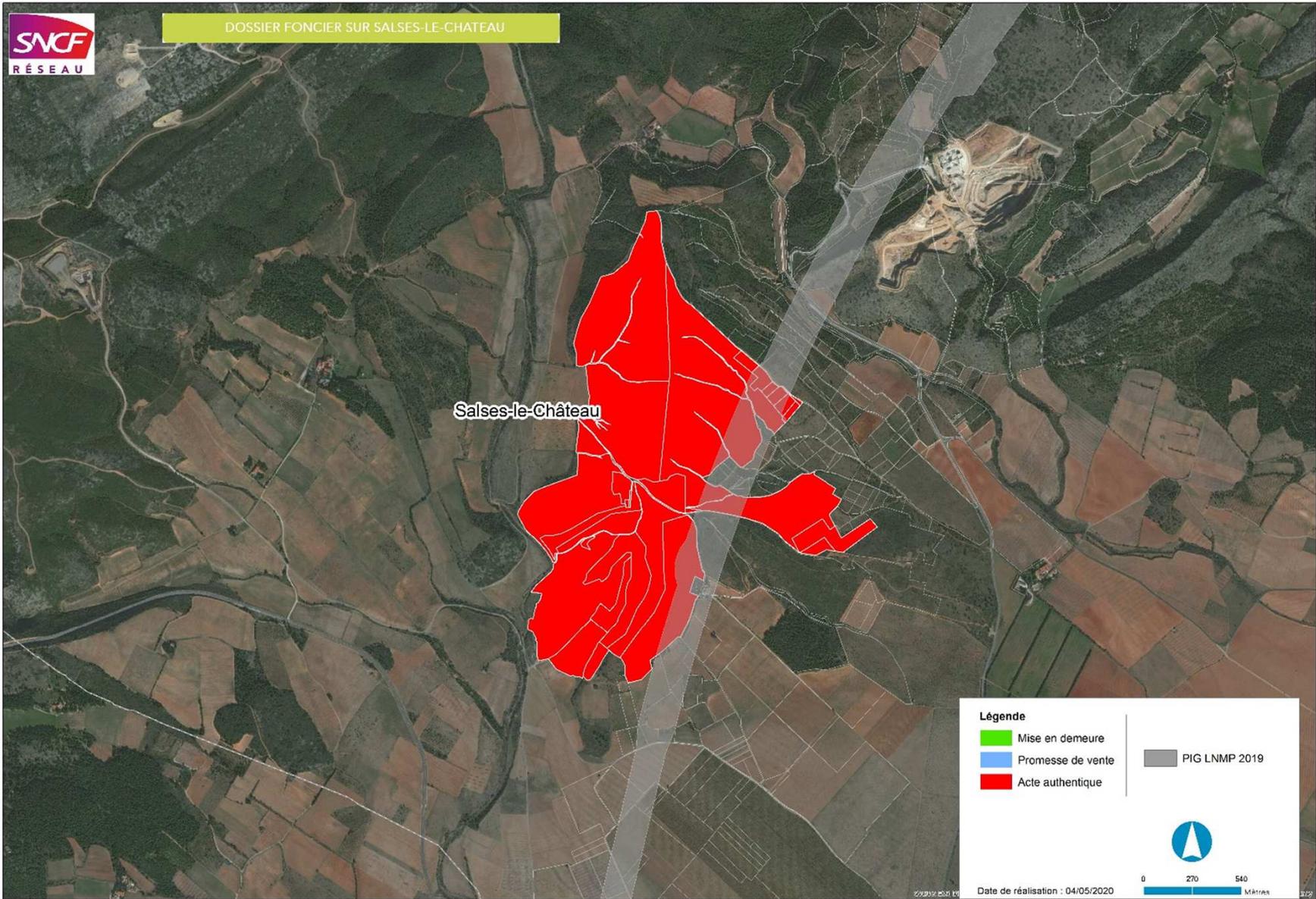
Dpt	Mise en demeure en cours	Surface en (ha)	Nb de bâtis
11	0	0	0
34	26	25,3	11
66	1	0,5	1
TOTAL	27	25,8	12





DOSSIER FONCIER SUR NISSAN-LEZ-ENSERUNE





5. COFIL

COPIL – ORDRE DU JOUR

- + Rappel du projet LNMP
- + Etapes jusqu'à l'enquête d'utilité publique de la section Montpellier-Béziers
- + Financement des études et procédures jusqu'à la DUP
- + Financement du projet

6. SITES INTERNET

SITES INTERNET

- + <https://www.ligne-montpellier-perpignan.com>
- + <http://pig-lnmp.com>

MERCI DE VOTRE ATTENTION